

L'essentiel de la vie associative du Bas-Rhin

Novembre 2017

Edito

La vie associative française est riche et dynamique : plus de 73 000 associations nouvelles viennent de rejoindre les 1,3 million d'associations animées par 13 millions de bénévoles.

La France a besoin de cette société civile dynamique, dont les associations sont le terreau.

Présentes sur l'ensemble des territoires, les associations apportent à la population, des services indispensables.

Équivalant aux secteurs des transports et de l'agro-alimentaire réunis en termes d'emploi, le secteur associatif est un partenaire incontournable des pouvoirs publics.

La vie associative est précieuse. Sa connaissance statistique est essentielle pour la rendre visible, l'aider à se développer et à surmonter les défis que notre nation traverse.

Ce partenariat entre le ministère chargé de la vie associative et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative dans chaque département.

Nous espérons que ces données actualisées pour votre département vous seront utiles !

Jean-Benoît Dujol,

Directeur de la Jeunesse, de
l'Éducation Populaire et de la
Vie Associative

Les associations jouent un rôle irremplaçable, largement reconnu par les Français : 80% en ont une image positive, 45% les fréquentent régulièrement en tant qu'adhérents, et 25% leur donnent du temps bénévolement.

Dans les quartiers, les villes et les villages du département, elles sont actives au quotidien, dans tous les domaines. Mais les connaît-on vraiment ? Et que sait-on d'elles ?

Combien d'associations dans le Bas-Rhin ?

Elles sont **entre 19 000 et 20 000**, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Dans le seul secteur sportif, **2 710** clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré **277 740** licences, en 2016.

Ces milliers d'associations sont animées par des **bénévoles** dont le nombre peut être estimé **entre 270 000 et 285 000**. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui **entre 120 000 et 126 000**.

Les associations de droit local

Les associations qui ont leur siège social dans l'un des trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ne relèvent pas de la loi de 1901 mais de celle de 1908, reprise dans le code civil local issu de la loi allemande.

On distingue **3 types d'associations** :

- **Les associations de fait** : des regroupements formels sans reconnaissance officielle.
- **Les associations non inscrites**, prévues par le code civil local et dont la capacité juridique est restreinte : elles ne peuvent pas recevoir de subventions, de dons, de legs, elles ne peuvent pas employer de salariés...
- **Les associations inscrites** : elles possèdent une capacité juridique plus étendue que les associations reconnues d'utilité publique de la loi 1901 : elles peuvent agir en justice, acquérir des biens mobiliers et immobiliers, vendre des produits et des services, recevoir des dons et des legs...

Elles sont inscrites au registre des associations tenu par le tribunal d'instance du siège de l'association. Elles doivent ensuite faire l'objet d'une publication dans un journal d'annonces légales et non au journal officiel.

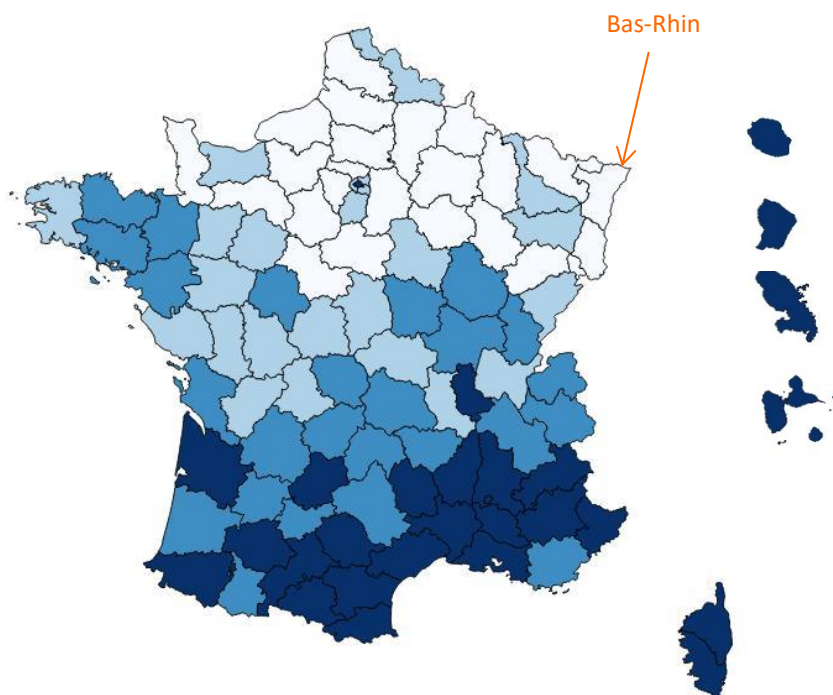
La dynamique de créations d'associations

Les inscriptions au registre des associations tenu par les tribunaux d'instance permettent de suivre l'évolution du nombre de créations chaque année, depuis dix ans, dans l'ensemble du département.



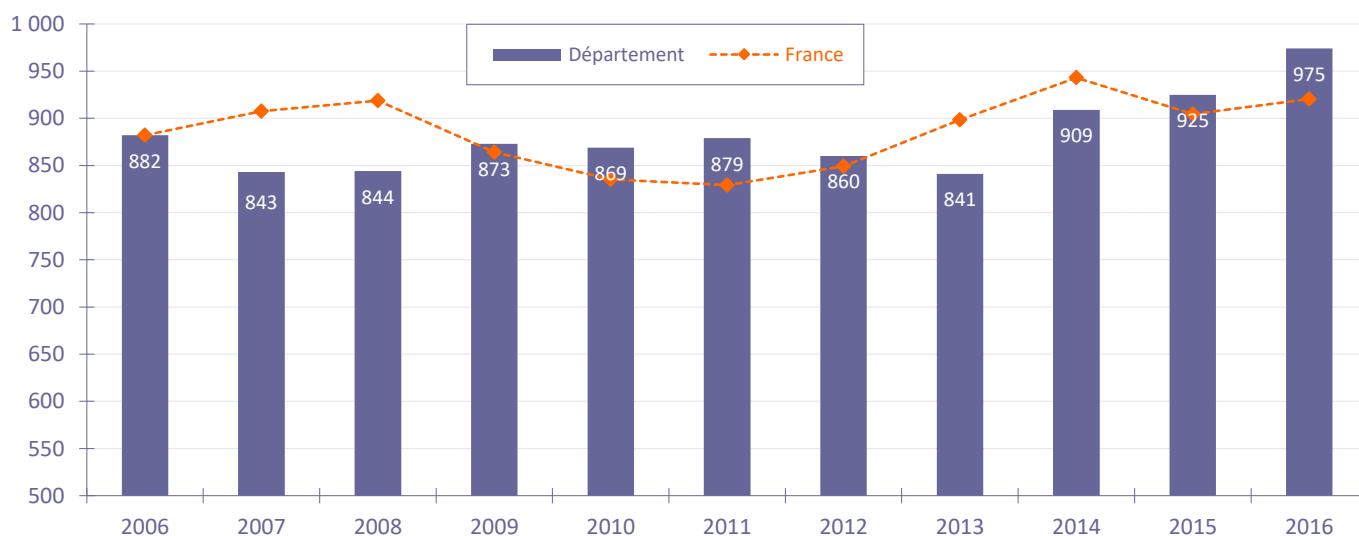
En 2016, **975** nouvelles associations ont été déclarées dans le département. Sur la période récente, il s'est créé en moyenne chaque année, **8,2** associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale de 11,1).

Sources : INSEE et Journal officiel
Associations et tribunaux d'instance de Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.
Traitement R&S.



Les créations d'associations au fil des années

Les inscriptions au registre des associations, tenu par les tribunaux d'instance, permettent de suivre l'évolution du nombre de créations chaque année, depuis 2006, dans l'ensemble du département.

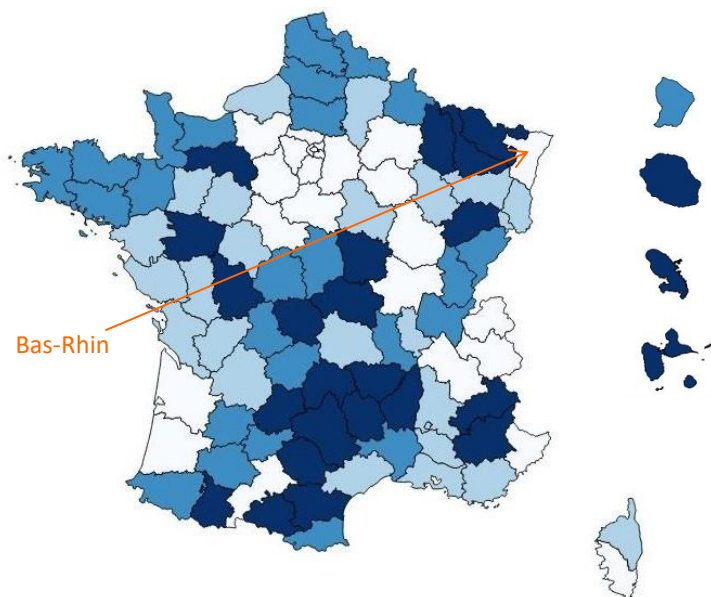


Source : Tribunaux d'instance d'Haguenau, Molsheim, Schiltigheim, Strasbourg, Illkirch, Saverne et Sélestat. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2006.

Le rythme des créations dans le département est différent de celui qui est enregistré au plan national. Moins soutenu en 2007 et 2008, ainsi qu'en 2013, il est en augmentation continue depuis.

Un enjeu économique et social fort

Dans le département, **2 480** associations emploient des salariés. La majorité d'entre elles, soit **52%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement aussi nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également à leurs côtés, **132** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **8,2%** de l'emploi de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,8%.



Sources : Données 2016. ACOSS-URSSAF et MSA.
Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	8,8	12,1
Sport	2,9	4,7
Santé	5,7	7,2
Social	55,7	49,4
Loisirs	0,7	1,3
Culture	2,5	2,9
Autres activités ⁽¹⁾	11,7	11,6
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	12,0	10,7
Total	100,0	100,0

Sources : Données 2016. ACOSS-URSSAF et MSA.

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **28 980** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur social qu'au plan national, et moins présents, surtout dans les domaines du sport et des loisirs.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Zoom sur le secteur social

Plus d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

Par rapport aux repères nationaux, l'hébergement social, l'accueil de jeunes enfants et l'accueil d'enfants et d'adolescents sont davantage développés dans le département.

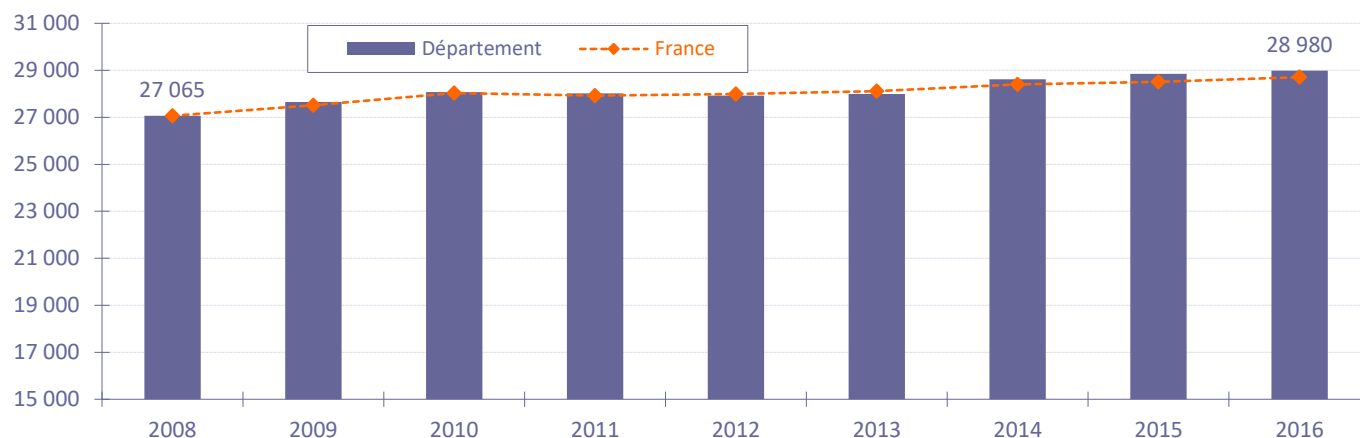
(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Sources : Données 2016. ACOSS-URSSAF, MSA.

	Répartition départementale	Répartition nationale
Hébergement médicalisé	10,7	9,9
Hébergement social	12,3	9,6
Aide à domicile	8,8	9,5
Accueil de personnes âgées	0,1	0,6
Aide par le travail	7,7	7,7
Accueil de jeunes enfants	6,1	2,2
Accueil d'enfants handicapés	0,4	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	1,6	0,7
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	8,0	7,9
Ensemble du secteur social (tableau ci-dessus)	55,7	49,4

Un secteur créateur d'emplois, au plan national et dans le département

Entre 2008 et 2016, les effectifs salariés des associations ont progressé de plus de 100 000 au plan national, et de **1 915** environ, dans le département.

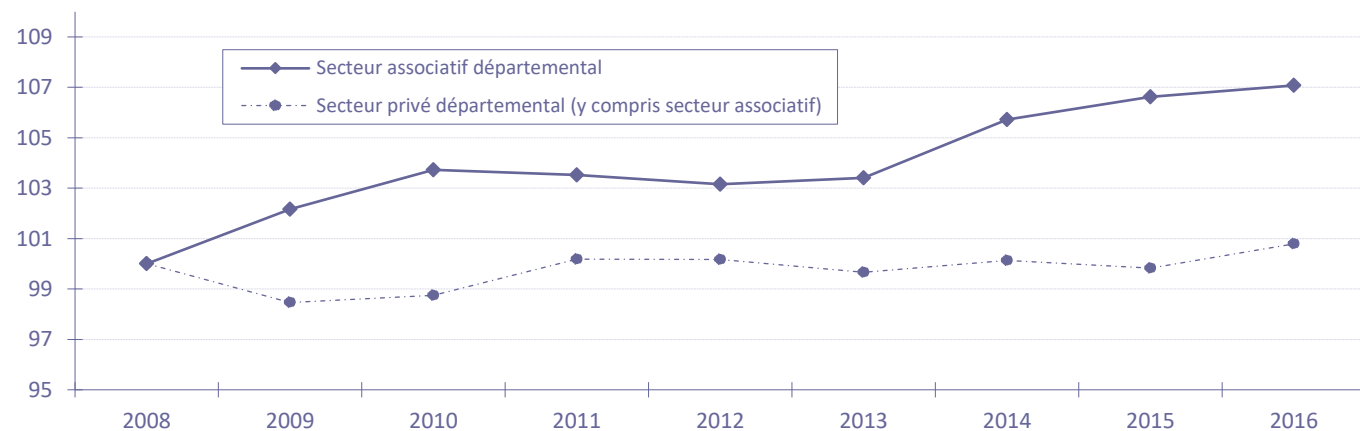


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

L'emploi associatif du département évolue à un rythme tout à fait comparable à celui qui est observé au plan national, avec, entre 2011 et 2013, un semblable coup d'arrêt porté à la croissance.

Une progression plus soutenue

Le rapprochement entre les évolutions respectives du secteur associatif et de l'ensemble du secteur privé dans le département, est particulièrement éclairant.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Pour la dernière période 2011-2015, l'augmentation des effectifs salariés est de **4,2%** dans le secteur associatif, alors qu'elle s'élève à 0,6% dans l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.